

Image not found or type unknown



Prise en charge de travaux

Par **Claudia**, le **14/10/2010** à **10:59**

Bonjour,
Mon locataire a fait effectué des réparations sur un chauffe eau sans m'en aviser. Ce chauffe était sous garantie. Il a contacté une autre entreprise que celle qui avait changé le chauffe eau. Tout cela sans mon accord ni verbal ni écrit. J'ai reçu la facture à mon nom.
Suis-je obligée cette facture ?
Merci de vos réponses